



**Direction régionale et départementale
de la jeunesse et des sports
Aquitaine-Gironde**

Le document "Modalités d'élaboration et de mise en œuvre de la convention d'équipe technique régionale (ETR)" décrit de manière détaillée les fondements réglementaires et les procédures d'établissement de cette convention.

CONVENTION d'ÉQUIPE TECHNIQUE REGIONALE (E.T.R.)

Comité régional d'Aquitaine de Sport Boules

Entre les soussignées :

la Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports Aquitaine-Gironde,
représentée par sa Directrice régionale par intérim, **Madame Isabelle DELAUNAY**
d'une part ;

et le Comité régional d'Aquitaine de Sport Boules
représenté par son président, **Monsieur François SIRABELLA**

d'autre part ;

il est convenu ce qui suit

1. Objet de la convention

Les actions de l'E.T.R. doivent directement contribuer à la mise en œuvre de la politique sportive fédérale contractualisée avec l'Etat. Elles doivent, au premier rang, renforcer la cohérence et la complémentarité des différentes visions et approches décrites ci-dessus, en respectant tout particulièrement les directives techniques nationales et les politiques ministérielles prioritaires déclinées au plan territorial sous l'autorité du (de la) D.R.J.S.V.A.

2. Convention d'ETR pour la durée de l'olympiade

2.1 Objectifs et plan d'action

Dans le cadre des actions et objectifs du **projet annuel de performance (PAP) du programme sport** déclinés sous un format LOLF, les activités de l'ETR seront les suivantes :

Action n° 1 : promotion du sport pour le plus grand nombre

- **Objectif n° 1 : Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux "publics cibles" (personnes handicapées, jeunes filles et femmes, publics socialement défavorisés).**

Actions à mettre en œuvre et indicateurs :

1. *Mise en place du P.A.J. (Plan d'Action Jeunes)*
 - *Elaboration d'un calendrier des rencontres sportives*
 - *Validation des rencontres sportives*
 - *Suivi des résultats*
 - *Éléments de satisfaction*

2. *Mise en place d'actions qui aboutissent à une prise de licence pour tout public*
 - *Création d'un partenariat avec le monde du travail au travers du personnel des entreprises.*
 - *Création d'un partenariat avec le monde sportif au travers de rencontres inter sports.*
 - *Création d'un partenariat avec les Centres de Loisirs en péri - scolaire.*
 - *Comptabilisation des nouvelles licences.*

Action n° 2 : développement du sport de haut niveau

- **Objectif n° 4 : Maintenir le rang actuel de la France dans le sport de compétition de niveau mondial.**

Actions à mettre en œuvre et indicateurs :

1. *Suivi des jeunes espoirs*
 - *Travail sur les facteurs de la performance*
 - *Suivi des résultats*
 - *Inscription sur les listes de haut niveau*

Action n° 3 : prévention par le sport et protection des sportif(ve)s

- **Objectif n° 5 Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportif(ve)s.**

Actions à mettre en œuvre et indicateurs :

1. *Sensibilisation les jeunes aux incivilités*
2. *Sensibilisation les jeunes aux problèmes de dopage dans le sport.*

2.2 Coordonnateur de l'ETR

Le coordonnateur de l'E.T.R. est M. Jean-Jacques GOUYOU, breveté fédéral 2^{ème} degré.

2.3 Référent(e) de l'organe déconcentré de la fédération sportive

Le référent de l'organe déconcentré de la fédération sportive est M. François SIRABELLA, *Président du Comité Régional* représentant le comité régional d'Aquitaine Sport Boules.

2.4 Durée de la convention

La présente convention prend effet à compter du .

Elle est conclue pour la durée d'une olympiade.

Ses dispositions demeurent toutefois applicables à titre provisoire durant la période de négociation en vue de son renouvellement.

Elle peut être modifiée ou prendre fin avant le terme fixé sur l'initiative de l'une ou l'autre des parties à la présente convention dans le cadre d'une négociation annuelle ou, à tout moment, en cas d'urgence, dans l'hypothèse où la fédération ferait l'objet d'une mesure de retrait d'agrément ou de délégation.

Fait à BORDEAUX, le 19 MAI 2009

Le Président du comité régional
Aquitaine de Sport Boules

La Directrice régionale
de la jeunesse, des sports et de la vie
associative d'Aquitaine
par intérim

François SIRABELLA

Isabelle DELAUNAY



3. Convention d'ETR : annexe annuelle ; saison 2009/2010

3.1 Composition de l'ETR

Le tableau ci-dessous décrit la composition de l'équipe technique régionale (ETR).
Il indique pour ses membres :

- leurs situations administratives,
- les organismes desquels ils relèvent,
- leurs diplômes sportifs,

Nom	Prénom	Situation	Organisme	Diplôme
BERNADET	Alain	Aviation civile	Club de Portets	BF2
IGLESIAS	Francis	Chef de service	Club de Portets	BF2
IGLESIAS	Pierre	Directeur commercial	Club de Portets	BF2
GOURGUES	Jean-François	Retraité	Club de Sainte Foy la Grande	BF2
GOUYOU	Jean-Jacques	Retraité	Club de Sainte Foy la Grande	BF2
PASQUET	Véronique	Conducteur d'engins	Club de Lalinde	BF2
BOUYER	Jean-Pierre	Retraité	Club d'Arcachon	BF1
CLEMENT	Bernard	Retraité	Club de Bergerac	BF1
GOURDON	Jean-Yves	Retraité	Club de Portets	BF1
GUEYLARD	Patrick	Ingénieur Commercial	Club de Portets	BF1 en cours
LERCHUNDI	Stéphane	Sans emploi	Club de Pau	BF1 en cours
MONTICO	Daniel	SNCF	Club de Portets	BF1
PELAPRAT	Monique	Sans emploi	Club de Tonneins	BF1 en cours
PESQUIDOU	Bruno	Employé	Club d'Arcachon	BF1
SOURBES	Frédéric	Cuisinier	Club de Portets	BF1
SOURBES	Jean	Retraité	Club de Portets	BF1
SOURBETS	Eric	Cadre CDt	Club de Villeneuve sur Lot	BF1 en cours
ZIMMER	Gérard	Artisan	Club de Portets	BF1

3.2 Missions précises confiées aux membres de l'ETR

L'ETR est composée de cinq groupes de travail :

1. **Groupe Formations** : en charge des formations aux BF1, BF2, Délégués, Arbitres, etc. ...
Responsable : Francis IGLESIAS
Assistants : Jean-Pierre BOUYER, Bruno PESQUIDOU
Les missions :
 - Observer et analyser les manques structurels au niveau des clubs et Comités Départementaux et proposer les formations adéquats afin d'y remédier.
 - Lancer les appels à candidatures en prévision des demandes et besoin en formation
 - Traiter les ordres de missions auprès de la Fédération et du Comité Régional
 - Etablir les convocations aux journées de formation
 - Mettre en place les formations (dates, lieux, matériels, contenus, etc. ...)
2. **Groupe Féminines** : en charge d'amener les féminines vers la pratique sportive
Responsable : Véronique PASQUET
Assistants : Bernard CLEMENT et Monique PELAPRAT
Les missions :
 - Mettre en place un stage annuel de perfectionnement Féminines
 - Appels à candidatures
 - Convocations

- Mise en place du stage (dates, lieux, matériels, contenus, etc. ...)
 - Créer une compétition inter régionale Féminines
 - Sélection des joueuses
 - Mise en place de la rencontre si la région Aquitaine est organisatrice.
3. **Groupe Plan d'Action Jeunes (PAJ)** : en charge d'assurer la mise en place du PAJ sur l'Aquitaine en assistant les Comités Départementaux et les clubs.
 Responsables : Jean-Jacques GOUYOU et Jean-François GOURGUES
 Assistants : Daniel MONTICO, Eric SOURBETS et Gérard ZIMMER
 Les missions :
- Elaborer le calendrier des rencontres sportives
 - Veiller, en relation avec les Comités Départementaux et les clubs, aux conflits de dates
 - Valider le calendrier
 - Valider les rencontres sportives et assurer le suivi des résultats
 - Valider les inscriptions des jeunes
 - Valider les résultats sportifs des jeunes
 - Veiller au bilan des participations des jeunes
 - Tenir à jour le classement régional individuel des jeunes
 - Assurer la logistique
 - Donner, en relation avec les clubs, les modalités d'hébergement, restauration, matériels nécessaires aux rencontres, etc. ...
 - Fournir les fiches « Travail » (match, terrain, types d'épreuves, etc. ...)
 - Mettre à disposition un ordinateur portable
 - Assurer la formation
 - Former les responsables de club aux compétitions PAJ.
4. **Groupe Jeunes** : en charge d'amener les jeunes vers la pratique sportive de haut niveau
 Responsables : Alain BERNADET et Pierre IGLESIAS
 Assistants : Frédéric et Jean SOURBES
 Les missions :
- Mettre en place de stages de perfectionnement Jeunes
 - Appels à candidatures
 - Convocations
 - Mise en place du stage (dates, lieux, matériels, contenus, etc. ...)
 - Assurer l'organisation de la compétition inter régionale Jeunes « Challenge Occitanie » Aquitaine / Midi – Pyrénées.
 - Sélection des jeunes
 - Mise en place de la rencontre si la région Aquitaine est organisatrice.
 - Assurer le suivi des jeunes inscrits sur les listes du haut niveau
5. **Groupe Administratif et communication** : en charge du secrétariat, de la trésorerie et de la communication.
 Responsables : Yves GOURDON pour la partie secrétariat, Daniel MONTICO pour la partie trésorerie et Patrick GUEYLARD pour la partie communication.
 Les missions :
- Au centre du fonctionnement de l'ETR, ce groupe de travail dispatche les informations, rédige les courriers, élabore les dossiers, règlements, bilans financiers et autres, etc. ..., sur demande des groupes de travail visés plus haut.
 - Mettre en place d'un partenariat avec le personnel des entreprises, les Centres de Loisirs et le monde sportif.

3.3 Budget prévisionnel de fonctionnement

Actions	Moyens mobilisés	Coûts
Organisation d'un stage BF1	Durée 2 jours. 12 candidats aquitains et le formateur national. Mise à disposition d'un boulodrome et d'un local avec matériel adéquat.	1000 €
Organisation d'un stage de Délégué	Durée 1 jours. 4 candidats aquitains et le formateur aquitain. Mise à disposition d'un boulodrome et d'un local avec matériel adéquat.	500 €
Organisation de stages de perfectionnement Féminines	Durée 1 jour (2 rassemblements par an). 15 personnes candidates et 4 formateurs aquitains. Mise à disposition d'un boulodrome avec matériel adéquat.	600 €
Mise en place du Plan d'Action Jeunes	Au minimum, programmation de 12 compétitions au niveau des clubs aquitains. Une vingtaine de jeunes aquitains concernés. Mise à disposition de matériels informatiques, sportifs et techniques. Au minimum 4 encadrants BF1 et (ou) BF2 par compétition.	3000 €
Mise en place d'un partenariat avec le personnel des entreprises,	Durée 1 jour. Encadrement BF1 et (ou) BF2. Mise à disposition d'un espace de jeu, d'équipements et de matériels sportifs adéquats.	400 €
les Centres de Loisirs,	Durée 1 jour (5 rassemblements par an). Encadrement BF1 et (ou) BF2. Mise à disposition d'un espace de jeu, d'équipements et de matériels sportifs adéquats	
le monde sportif.	Durée 1 jour. Encadrement BF1 et (ou) BF2. Mise à disposition d'un espace de jeu, d'équipements et de matériels sportifs adéquats	
Mise en place de journées de démonstration (CONFORXPO)	5 journées avec 8 jeunes aquitains. Encadrement BF1 et (ou) BF2.	500 €
Total :		6000 €

3.4 Modalités de suivi et d'évaluation

1. Evolution du nombre de clubs inscrit dans le championnat national des clubs sportifs.
2. Evolution du nombre de compétitions de type « National ».
3. Participation des jeunes et féminines au niveau national visé ci – dessus en 1. et 2.
4. Evolution du nombre de licences jeunes, féminines et adultes issu du recrutement de personnes extérieures au milieu bouliste.
5. Evolution du nombre de personnes encadrantes, BF1 et BF2.
6. Maintien du nombre de jeunes inscrits sur les listes de haut niveau.
7. Maintien des performances sur le plan national.

La présente convention prend effet à compter du .

Elle est conclue pour la saison 2009/2010.

Ses dispositions demeurent toutefois applicables à titre provisoire durant la période de négociation en vue de son renouvellement.

Cette annexe annuelle peut être modifiée sur l'initiative de l'une ou l'autre des parties ou prendre fin avant le terme fixé, à tout moment, en cas d'urgence, dans l'hypothèse où la fédération ferait l'objet d'une mesure de retrait d'agrément ou de délégation.

Fait à Bordeaux le 19 MAI 2009

Le Président du Comité Régional Aquitaine
de Sport - Boules

La Directrice régionale
de la jeunesse, des sports et de la vie
associative d'Aquitaine
par intérim

François SIRABELLA

Isabelle DELAUNAY

